

**Correction de l'exercice 2 du quiz de rattrapage du cours Gestion financière (2017-2018 T3) : « Comptabilisation d'opérations de base : vente au comptant, vente à crédit et crédit d'escompte »**

**Opération N°1 : vente au comptant**

Le 15 janvier, l'entreprise FINEX vend pour 30 000 € de produits finis à un client au comptant. Le stock de produits finis vendus est évalué à 20 000 €. Au 15 janvier, la trésorerie de l'entreprise est positive (présence de disponible et absence de découvert).

**Question 1 : évaluer l'impact de l'opération physique de vente et de l'opération financière de règlement du client sur le bilan et sur le compte de résultat de l'entreprise ainsi que sur l'EBE et l'ETE.**

Impact sur le bilan le 15 janvier :

Actif		Passif	
S	-20 000	+10 000	Résultat
DIS	+30 000		

Impact sur le compte de résultat le 15 janvier :

Charges		Produits	
-ΔS	+20 000	+30 000	Vente
Résultat	+10 000		

$$\begin{aligned} \text{EBE} &= \text{Ventes} + \Delta\text{Stocks} - \text{Achats} - \text{Charges externes} - \text{Salaires} \\ &= +30\,000 + (-20\,000) - 0 - 0 - 0 = +10\,000 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{ETE} &= \text{EBE} - \Delta\text{BFR}_{\text{exp}} \\ &= 10\,000 - (-20\,000) = +30\,000. \end{aligned}$$

## Opération N°2 : vente à crédit (paiement par chèque)

Le 15 janvier, l'entreprise FINEX vend pour 30 000 € de produits finis à un client à qui elle accorde trois mois de crédit. Le stock de produits finis vendus est évalué à 20 000 €. Le client règle l'entreprise le 15 avril par chèque. Au 15 avril, la trésorerie de l'entreprise est positive (présence de disponible et absence de découvert).

**Question 2 : évaluer l'impact de l'opération physique de vente sur le bilan et sur le compte de résultat de l'entreprise FINEX ainsi que sur l'EBE et l'ETE le 15 janvier, et l'impact de l'opération financière de règlement du client sur le bilan et sur le compte de résultat de l'entreprise FINEX ainsi que sur l'EBE et l'ETE le 15 avril (pour la présentation de la solution le 15 avril, on considérera l'impact cumulé des deux opérations du 15 janvier et du 15 avril).**

Impact sur le bilan le 15 janvier :

Actif		Passif	
S	-20 000	+10 000	Résultat
Cl	+30 000		

Impact sur le compte de résultat le 15 janvier :

Charges		Produits	
-ΔS	+20 000	+30 000	Vente
Résultat	+10 000		

$$\text{EBE} = \text{Ventes} + \Delta\text{Stocks} - \text{Achats} - \text{Charges externes} - \text{Salaires}$$

$$= +30\,000 + (-20\,000) - 0 - 0 - 0 = +10\,000$$

$$\text{ETE} = \text{EBE} - \Delta\text{BFR}_{\text{exp}}$$

$$= 10\,000 - (-20\,000 + 30\,000) = 0.$$

Impact cumulé sur le bilan le 15 avril :

Actif		Passif	
S	-20 000	+10 000	Résultat
Cl	0		
DIS	+30 000		

Impact cumulé sur le compte de résultat le 15 avril :

Charges		Produits	
-ΔS	+20 000	+30 000	Vente
Résultat	+10 000		

EBE = Ventes + ΔStocks - Achats - Charges externes – Salaires

$$= 0 + 0 - 0 - 0 - 0 = 0$$

ETE = EBE - ΔBF<sub>Rexp</sub>

$$= 0 - (-30 000) = +30 000$$

### Opération N°3 : vente à crédit (paiement par traite)

**Le 15 janvier, l'entreprise FINEX vend pour 30 000 € de produits finis à un client à qui elle accorde trois mois de crédit. Le stock de produits finis vendus est évalué à 20 000 €. Le client règle l'entreprise le 15 avril par traite. Le 3 février, l'entreprise FINEX porte la traite à l'escompte. Les frais financiers sont de 400 € (intérêts payés terme à échoir).**

**Question 3 : quelle est la situation financière (trésorerie positive ou négative) de l'entreprise FINEX le 3 février lorsqu'elle porte la traite à l'escompte ? Justifier votre réponse en raisonnant sur les taux d'intérêt du placement du disponible et des financements (découvert et escompte).**

Comme l'entreprise FINEX porte la traite à l'escompte (et non à l'encaissement), elle doit avoir une trésorerie négative avec du découvert. Le crédit d'escompte obtenu lui permet de substituer à un crédit à court terme qui coûte très cher (le découvert) un crédit à court terme qui coûte moins cher (le crédit d'escompte). Pour le crédit d'escompte, la banque bénéficie de la protection du droit cambiaire : en cas de non-paiement du client, la banque peut se retourner contre le client mais aussi contre l'entreprise. Comme le risque sur le crédit d'escompte pour la banque est moindre que pour le découvert (crédit sans aucune garantie), le taux d'intérêt du crédit d'escompte est inférieur au taux d'intérêt du découvert.

Comme l'entreprise FINEX porte la traite à l'escompte (et non à l'encaissement), elle ne peut être en trésorerie positive car elle placerait ses excédents de trésorerie (son disponible) notamment issu de l'obtention du crédit d'escompte à un taux inférieur à celui du crédit d'escompte, ce qui lui ferait perdre de l'argent.

Ces raisonnements proviennent des inégalités suivantes entre les taux d'intérêt :

$$T_{pla} < T_{esc} < T_{dec}$$

**Question 4 : établir le bilan comptable et le bilan financier le 3 février. Expliquer les différences entre les deux bilans.**

Impact cumulé sur le bilan comptable le 3 février :

	Actif	Passif	
S	-20 000	+9 500	Résultat
Cl	0	-29 500	DEC

Hors bilan : EENE : +30 000

Impact cumulé sur le bilan financier le 3 février :

	Actif	Passif	
S	-20 000	+9 500	Résultat
CL (EENE)	+30 000	+30 000	ESC
		-29 500	DEC

Dans le bilan financier, on réintègre les effets escomptés non échus (EENE) dans les créances clients à l'actif du bilan car l'entreprise est encore en risque sur ces actifs (protection du droit cambiaire). En contrepartie, au passif, on comptabilise le crédit d'escompte pour avoir une vision complète des dettes à court terme bancaires.

**Question 5 : à partir de chaque bilan, évaluer l'impact de l'opération d'escompte sur les dettes à court terme bancaires (DCTb) et sur les ratios de liquidité.**

Le bilan comptable donne l'impression que les dettes à court terme bancaires (DCTb) ont diminué de 29 500.

Le bilan financier (plus réaliste) indique que les dettes à court terme bancaires (découvert et crédit d'escompte) ont légèrement augmenté de 500.

Les ratios de liquidité comparent les actifs à court terme (numérateur) aux dettes à court terme (dénominateur). Le ratio calculé à partir d'un bilan comptable surestime la liquidité de l'entreprise comme les dettes à court terme bancaires sont inférieures à ce qu'elles sont dans la réalité. Le ratio calculé à partir du bilan financier donne une vision plus juste de la liquidité de l'entreprise que celle donnée par le bilan comptable.